



# QUEL RECOURS JE PEUX AVOIR POUR CETTE FAUTE DE MA PART ET LE PROF

Par **miam**, le **22/02/2009** à **19:42**

hier, un gendarme m'aurait vu sans ceinture dans mon véhicule, et de ce fait il m'a appelé à mon domicile car il ne m'a pas arrêté. Je me suis rendu à la gendarmerie et quand il m'a dit pour la ceinture j'ai reconnu les faits car cela était vrai et il m'a fait signer mon pv. mais par la suite j'ai su qu'il n'avait pas le droit de me convoquer comme cela il aurait dû m'arrêter mais étant jeune conducteur je ne le savais pas. **DONC J'AIMERAIS SAVOIR QUEL RECOURS J'AI POUR À LA RIGUEUR NE PAS PAYER L'AMENDE DE 90 EURO ET SURTOUT NE PAS PERDRE MES 3 POINTS. MERCI DE ME VENIR EN AIDE.**